

**ASSEMBLÉE NATIONALE**22 octobre 2025

---

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-3421

présenté par  
M. Juvin

-----

**ARTICLE 9**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de la date de présentation du projet de loi de finances pour 2026 en conseil des ministres »

les mots :

« du 14 octobre 2025 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le président amendement vise à clarifier la date de prise en compte des dons et versement pour l'année 2025 au 14 octobre 2025, soit la date de présentation du projet de loi de finances pour 2026 en conseil des ministres.